

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 16 Décembre 2021

Délibération n°20211216\_07\_b

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 41

Pouvoirs : 8

Suppléants : 4

= VOTANTS : 53

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 1

**Objet : ASSAINISSEMENT : Approbation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service  
d'Assainissement Non Collectif 2020 – RPQS SPANC 2020**

Le jeudi 16 décembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 10/12/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AUNAC-SUR-CHARENTE.

Présents : COMBAUD Renaud – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – CRINE Jean-Jacques GAGNAIRE Marie-Claire – DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - CHABAUTY James ROULAUD Jean-Jacques – BEAU Jean-Yves - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - BONNET Franck – FAURE Sigrid – VERGNAUD David – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse – PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant  
GUYON Jean-Guy représenté par BELLAUD Maryline - suppléante  
DURAND Jean-Louis représenté par BOULNOIS Patrick - suppléant  
PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante

FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Alain  
LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique  
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian  
LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CHAMPALOUX Didier  
CHARRIAUD Sébastien pouvoir à CRINE Jean-Jacques  
DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse  
CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse  
CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella pouvoir à COMBAUD Renaud

-----  
Absents excusés : PERRON Michelle - JEUNE Karine - TEILLET Anne – GOYAUD Philippe - SEVRIT Raymond - DANEDE Laurent

Absents non excusés : BORNE Bernard – FLAUD Yves - KAUD Pascal – CECCHIN Catherine– TEXIER Didier  
CHAUSSEPIED Pierre – HENTRY Jimmy – MUGNIER Pierre-Hermann - LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : ASSAINISSEMENT : Approbation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement Non Collectif 2020 - RPQS SPANC 2020**

Monsieur le Vice-Président en charge de l'assainissement rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport doit également être transmis aux communes membres pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport, ci-annexé, est public et permet d'informer les usagers du service.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à la majorité décide :**

- ***D'ADOPTER le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2020 de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE. Ce rapport sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération. Il sera également transmis aux communes concernées.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président,  
Christian CROIZARD**

